



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24033626

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

13 FEV. 2024

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0458 273 827**

Nom

(en entier) : **LINDY**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue du Grand Large (G.) 1, 7011 Mons, Belgique**

Objet de l'acte : Démission d'administrateur et nomination

Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique en date du 12 janvier 2024:

"L'actionnaire unique prend les décisions suivantes :

Première décision

L'actionnaire unique prend connaissance de la démission de Monsieur Jean-Pierre SCAPARDINI en tant qu'administrateur et délégué à la gestion journalière de la Société à la date du 12 janvier 2024.

Deuxième décision

L'actionnaire unique décide de nommer en qualité d'administrateur unique, pour une durée indéterminée conformément à l'article 9 des statuts, la société de droit français par actions simplifiée SPEEDPARK HOLDING, dont le siège social est situé à Paris (75002) – 6, rue Saint Joseph, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 914 274 188, représentée par Monsieur Edouard MALNOY.

[...]

Troisième décision

L'actionnaire unique décide de donner une procuration spéciale à Jérôme Vermeylen, Gauthier Davignon, Evrard de Lhoneux, Jef Sprengers, Richard Liu, Melih Sogut et tout autre avocat, employé ou associé du cabinet ALTIUS BV, Avenue du Port 86C, B.414, 1000 Bruxelles. Chacune des personnes susmentionnées est autorisée, chacune pouvant agir individuellement et avec possibilité de substitution, à remplir au nom et pour le compte de la Société toutes les obligations de dépôt et de publication légalement requises en vertu de la prise de connaissance et de la décision susmentionnées. Plus particulièrement, et sans être limité à cet égard, chacun des mandataires est autorisé à signer tous les formulaires de publication et à les déposer au greffe."

Pour extrait analytique,
Gauthier Davignon
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/02/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).